



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 234 - 3^{ème} trimestre - 30 septembre 2010

Fraternité – Solidarité... l'esprit de la Résistance

27 mai 1943. Sous l'égide de Jean Moulin, le Conseil National de la Résistance est créé. Il réunit toutes les forces vives de la Résistance. Organisations spécifiques, partis politiques et syndicats se regroupent, au-delà de leurs différences, pour préparer l'avenir de notre pays. Dans l'esprit et dans le cœur de tous ces patriotes, il faut poursuivre et dépasser le combat immédiat contre l'occupant nazi et les collaborateurs rangés derrière le gouvernement de Pétain. Penser et prévoir ce qui allait se passer après la victoire était une nécessité. Il fallait, à notre population, des objectifs clairs. C'est ainsi que naquit le programme du Conseil National de la Résistance que le gouvernement du Général de Gaulle mit en œuvre à la Libération.

Basé sur les valeurs de solidarité, de progrès social, de combat contre tous les racismes et toutes les exclusions, il mettait en avant la fraternité entre les hommes, il prônait le respect de l'autre. Grâce à ce programme, qui servit de moteur à la reconstruction de notre pays dévasté par la guerre, la France d'aujourd'hui est une démocratie. Les valeurs de la Révolution de 1789 et leur prolongement dans celles de la Résistance constituent les fondements de notre pays. Sa renommée internationale, son attrait pour tous les opprimés dans le monde sont le résultat de cette construction. Nous devons en être dignes et ne pas céder à une xénophobie larvée dans laquelle certains souhaitent nous entraîner.

Fidèles aux martyrs de la Résistance, nous ne pouvons que défendre un monde de paix et de réconciliation. Parce que nous sommes attachés aux idéaux de la Résistance et au programme du CNR, nous ne pouvons que nous indigner face aux dernières mesures prises par le gouvernement français tendant à criminaliser la communauté Rom. L'exclusion, l'expulsion ne peuvent être la solution aux problèmes économiques que rencontre la France. La recherche de boucs émissaires est toujours une mauvaise réponse aux souffrances d'une société. Rien ne peut justifier que l'on rejette toute une communauté pour la seule raison qu'elle appartient à un groupe humain dont la tradition a élaboré une culture et un mode de vie différents des nôtres.

La solidarité et le refus du racisme sont toujours des valeurs de notre temps et nous voulons les préserver. Seuls la discussion, le respect de l'autre quel qu'il soit, doivent nous guider. C'est à ce prix que nous resterons dignes...et libres.

*Georges Duffau-Epstein,
Secrétaire général*

SOMMAIRE

Editorial

P. 1 : Fraternité - Solidarité

Erratum

P. 2 : Fontevraud

Commémorations

P. 2 : Tulle

P. 3 : Beaucoudray-
Villebaudon

P. 6 : Maillé
Paris, Métro
"Guy Môquet"

Vie de l'association

P. 7 : Thonon, Des lycéens
témoignent
Calendrier

P. 8 : Marseille, Congrès
FNDIRP
"Conscience
européenne"

P. 9 Tulle, Concours de la
Résistance

Histoire

P. 10 : Barbarie nazie
Fusillés du 15
décembre 41

Lecture

P. 12 : Les Jours Heureux

ANFFMRF et A

10 rue Leroux- 75116 Paris
permanence mardi matin
tél. : 01 44 17 38 27
courriel : anffmrfa@free.fr
cotisation + journal : 30 €
(selon les moyens de chacun)

chèques à l'ordre de :
ANFFM
CCP : 3308-90 U. Paris

Tulle, 9 juin 2010

La ville de Tulle n'oublie pas ses Martyrs.

Cette année, malgré une pluie battante, près de 600 personnes, au côté des familles des victimes, ont participé au cortège, avançant lentement entre le quartier de Souilhac et le Haut lieu de Cueille, pour célébrer la mémoire des 99 pendus et 141 déportés non rentrés que les SS de la division Das Reich avaient décidé de sacrifier le 9 juin 1944.

Dès le 7 juin au soir les honneurs avaient été rendus à la mémoire des 18 gardes-voies fusillés par les Allemands devant la gare de Tulle, ainsi qu'à celles des partisans tombés lors des combats des 7 et 8 juin 1944. Le 9 juin au matin, dans l'enceinte des établissements Borg Warner, M. Bernard Combes maire de Tulle, les représentants de la municipalité et une délégation du Comité des Martyrs déposaient des gerbes, en présence de la direction et de tout le personnel de l'usine, devant la stèle des 42 Tullistes victimes de la barbarie nazie.

Des rassemblements ont eu lieu pour honorer le souvenir des victimes au GIAT (ancienne Manu) où de nombreux otages travaillaient, ainsi qu'à Pounot près de Tulle, où tombèrent six Résistants de l'AS (Armée Secrète).



Dépôt de la gerbe de l'association au Champ des Martyrs.

Comme tous les ans, à 17h un cortège s'est formé pour rejoindre le Haut lieu de Cueille. Le Préfet de la Corrèze Alain Zabulon, le Président du Conseil Général François Hollande, le Maire de Tulle et de nombreux élus, les associations d'anciens combattants déportés et leurs drapeaux, accompagnaient les familles des victimes et les écoliers. Une délégation d'Ora-dour-sur-Glane était conduite par le Maire, M Frugier, et le Président de l'Association nationale des familles des victimes du massacre. Haut lieu de Cueille : devant les trois stèles des Martyrs, la cérémonie s'ouvrait aux jeunes géné-

rations. Tout d'abord, les élèves du collège Clémenceau donnèrent lecture de tous les noms des victimes du drame ; puis **Le Chant des Partisans** fut interprété par les musiciens de l'Harmonie des Enfants de Tulle et la chorale du lycée Edmond Perrier, suivi de **La Marseillaise**, chantée par les élèves de l'Ecole de gendarmerie.

Plusieurs gerbes furent déposées ; en l'absence, pour raison de santé, de Camille Senon, j'ai déposé moi-même celle de notre association.

*Paul Mons
Vice-président
du Comité des Martyrs.*

Erratum

Fontevraud

La médiocrité de certaines photographies publiées dans le dernier numéro de « Châteaubriant » nous oblige à solliciter les excuses de nos lecteurs.

Comme le cliché de la plaque commémorative apposée sur le mur, au sortir de la cour de l'écrou, dans l'ancienne Prison Centrale de Fontevraud, était tout simplement illisible, nous vous prions d'en trouver le texte transcrit ci-dessous :

« Dans cette ancienne Abbaye transformée en prison, des Résistants ont été incarcérés de 1940 à 1944 pour leur combat contre le nazisme.

« 14 sont morts de mauvais traitements, 10 ont été fusillés et des centaines, déportés dans les camps de concentration, connurent l'horreur de la barbarie nazie.

« Ne les oublions pas. »

Beaucoudray – Villebaudon, juin 2010

Chaque année, au nom du Comité des Fusillés de Beaucoudray (canton de Tessy-sur-Vire - Manche), notre ami Jean-Pierre Crouzeau nous informe des cérémonies du souvenir qui se déroulent à Saint-Lô, Beaucoudray et Villebaudon. C'est bien volontiers que nous publions ci-dessous son compte-rendu des cérémonies des 16 et 20 juin derniers. Comme par ailleurs il nous signale quelques inexactitudes dans le texte que nous avons fait paraître l'an passé (« Châteaubriant » n° 230) nous y ajoutons la liste corrigée des noms des onze martyrs de Villebaudon en précisant l'âge et la profession de chacun.

Mercredi 16 juin 2010, dans le hall d'accueil de la direction de la poste à Saint-Lô eut lieu une émouvante cérémonie à la mémoire des cinq postiers fusillés le 15 juin 1944. Henri Saillard directeur départemental de La Poste, René Duclos président du Comité des Fusillés de Beaucoudray, Jean-Pierre Crouzeau fils de René Crouzeau (l'un des martyrs), Monsieur Digard maire de Saint-Lô étaient réunis avec les personnalités, des postiers et des anonymes.

Le dimanche 20 juin, 66ème anniversaire du décès des onze Fusillés, fut célébrée une cérémonie religieuse en l'église de Beaucoudray. Dépôt de fleurs au cimetière, sur les tombes d'Ernest-Jacques Hamel et d'André Patin. Ensuite, cérémonie au monument, avec la participation d'une cinquantaine de porte-drapeaux et de la musique de la Haye-du-Puits. Des collégiens ont lu des textes écrits par des Résistants. La chorale de Villebaudon chanta le « **Chant des Partisans** ». De nombreuses personnalités étaient présentes ainsi qu'une foule recueillie. René Du-



Jean-Pierre Crouzeau accompagne le dépôt de gerbe au pied du monument des Fusillés.

clos remercia les personnes présentes, Madame Sellali, directeur de cabinet représentant Monsieur le Préfet, rappela le sacrifice de ces onze hommes lâchement fusillés par l'ennemi. La cérémonie s'acheva par le dépôt de huit gerbes, les enfants déposèrent un bouquet de fleurs au pied du monument. Le verre de l'amitié, offert

par les municipalités de Beaucoudray et de Villebaudon fut servi à la salle des fêtes de Beaucoudray où une exposition évoquait la seconde guerre mondiale et où des affiches rappelaient la venue du général De Gaulle à Beaucoudray, le 15 juin 1947 et le 7 juin 1953.

Jean-Pierre Crouzeau

Les onze martyrs de Beaucoudray (Département de la Manche) :

René Crouzeau, 42 ans, inspecteur P.T.T ; Jacques Albertini, 22 ans, originaire de Corse ; Etienne Bobo, 23 ans, postier ; Auguste Lerable, 36 ans, postier ; Raymond Robin, 37 ans, postier ; Jean Samson, 32 ans, agent des P.T.T ; Alfred Guy, 48 ans, ouvrier peintre ; Ernest-Jacques Hamel, 28 ans, cultivateur ; Jean Lecouturier, 21 ans, étudiant ; Francis Martin, 20 ans, géomètre ; André Patin, 18 ans, ouvrier agricole.

Suresnes, Mont-Valérien, 5 juin 2010

Un grand soleil illumine l'esplanade de l'Abbé Stock où, dès 14 h, la foule commence à se réunir devant le podium pour assister à l'évocation historique consacrée à « *l'Appel du 18 juin et les débuts de la Résistance* ». Le spectacle préparé par Jacques Mignot est salué par des applaudissements nourris qui montrent que les spectateurs ont apprécié la qualité de l'évocation.

Immédiatement après, la cérémonie débute : 44 gerbes sont déposées devant la flamme du souvenir. Comme la tradition en est maintenant bien établie, de

nombreux jeunes, dont des élèves du Lycée allemand de Paris, accompagnent les élus et les représentants d'institutions ou associations. Huit pays étrangers sont représentés et plus de 25 communes de la région parisienne, en présence de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

L'assistance, nombreuse, se rend dans la clairière où avaient lieu les exécutions des martyrs. S'entremêlent alors des lectures, par Robert Créange, de poèmes et de lettres de Fusillés, ponctuées par « *Le Chant des Parti-*

sans », « *La Complainte du Partisan* » et « *La Marseillaise* », qu'interprète la Chorale Populaire de Paris. Les participants se recueillent ensuite devant le monument de « La Cloche » et peuvent visiter le nouvel aménagement de la chapelle. Malheureusement, le *Musée de la Répression en Ile-de-France* ainsi que le nouveau bâtiment d'accueil, sur l'esplanade du site, n'étaient pas accessibles, l'ouverture officielle au public ne devant avoir lieu que le 19 juin.

G. Duffau-Epstein

Rouillé – Vaugeton, 27 juin 2010

Le 66^{ème} anniversaire de la Libération du Camp d'internement de Rouillé, dans la Vienne, et du massacre de 31 Résistants à Vaugeton, commune de Celle-L'Evescault, s'est déroulé à l'appel de l'Association pour la Mémoire de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation en Pays mélusin et de l'Amicale des anciens Internés, Résistants et Patriotes des Camps de Châteaubriant, Voves et Rouillé.

Nous y étions présents avec notre porte-drapeau et avons pu apprécier, tour à tour, en ces 2 lieux distants de quelques kilomètres, les prises de paroles de Rémy Gault, maire de Rouillé, Georges Abbachi de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé, ancien Résistant et Interné, Patrick Bouffard, maire de Celle-L'Evescault et Robert Decarpentrie, président de l'ANACR de la Vienne.

Pour évoquer ces commémorations, nous vous proposons ici, non un traditionnel compte-rendu circonstancié, mais deux textes complémentaires : les notes brèves d'une fille et le poème d'un père interné puis fusillé...

Notes

Nom : Marty. Prénom : Louis. Né le : 5 novembre 1913, à Avernès (Seine-et-Oise). Domicile : 1, rue de l'Amiral Roussin - Paris XV^{ème}. Profession : métallurgiste, ajusteur-régleur à la Société Thomson - 200, rue de Lourmel (Paris XV). Responsable du Parti communiste (Secteur 22).

Arrêté sur dénonciation avec plusieurs autres Résistants, rue de la Convention, par la Première brigade mobile, le 23 février 1943.

Condamné à un an de prison et 1200 F d'amende, le 8 juillet suivant, par la Section spéciale de la Cour d'appel de Paris, au motif de propagande communiste.

Le Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France a pris acte, dès sa création en mai 1941, de l'entrée en Résistance de Louis Marty : propagande patriotique, distribution de tracts et journaux appelant à la lutte contre l'occupant, etc.

Interné à La Santé, aux Tourelles puis au camp de Rouillé.

Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, fin mai 1944, il s'évade et rejoint les *Forces françaises de l'intérieur* du Maquis de Saint-Sauvant (tout proche de Rouillé) du 10 au 27 juin 1944, date à laquelle il est fusillé par les Allemands à Celle-L'Evescault. Mort pour la France. Inhumé à Lusignan, son corps sera transféré au cimetière national de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), tombe 384 – carré 2 – rang 2.

Micheline Marty-Entine ➤

► **Poème : « Sanguine »**

Réveil du songe rose...
 Cinq... Cinq... Cinq... Cinq... Cinq...
 Debout, là dedans!! Debout, là dedans!
 Qui se perd avec le bruit des clés...
 Qui glissent bruyantes...
 Dans les serrures des cachots

Réveil du songe rose...
 Et la tisane tombe... tiède...
 Dans nos poitrines en feu...
 Fiévreuses, contractées...
 Par le réveil brutal...
 Du songe rose...

Qui fuit là bas...
 Plus loin que les barreaux de la prison
 Là bas, où quelqu'un nous attend...
 La bouche chaude...
 La gorge ronde...

Les bras qui se serrent à notre cou...
 Comme deux serpents de marbre rose...
 Plus loin que les barreaux...
 Où quelqu'un nous attend...

Debout là dedans!! Là dedans... dedans...
 Réveil du songe rose...
 Cinq!
 Une nouvelle journée d'horreur commence.

*Louis Marty
 La Santé, le 12 mai 1943*



*Louis Marty,
 le métallo-poète et sa machine*



*Dépôt de fleurs et textes lus par des enfants,
 devant la stèle commémorative et devant leur école - élevée à l'emplacement du camp.*

Maillé, 25 août 2010

Comme tous les ans depuis ce funeste 25 août 1944, une foule nombreuse est réunie devant la mairie de Maillé (Indre-et-Loire) pour rendre hommage aux 124 habitants du village massacrés par l'armée nazie.

En présence de Bernard Eliaume, maire de Maillé, de Marie-France Beaufile, sénatrice-maire de Saint-Pierre-des-Corps, de Jean-Michel Bodin, vice président du Conseil régional et d'une importante délégation d'Oradour-sur-Glane, la cérémonie à la mémoire des victimes se déplace sur les différents lieux-symboles du

village reconstruit. La grande simplicité de son déroulement, devant plus de 90 drapeaux, donne à ce rassemblement un caractère particulier, et, quand deux survivants du massacre égrènent la longue liste des martyrs, on ne peut qu'avoir la gorge serrée. 124 victimes innocentes sont tombées sous les coups, la mitraille et les bombes des barbares, dans l'effroi et dans le feu. Le plus âgé avait plus de 80 ans, le plus jeune seulement 8 mois.

Des familles entières ont disparu en une journée. On ne peut écouter les noms et âges de cha-

cune et de chacun sans frissonner.

Il est important d'accompagner le village-martyr de Maillé dans la commémoration de son douloureux passé, mais aussi dans sa quête de la vérité : Saurons-nous répondre à ce besoin ?

Quels sont les responsables ? Qui sont les assassins ? Quand et par qui seront-ils jugés ?

Claudette Sornin, dont le beau-père a été fusillé à Maillé, Hélène Biéret et Georges Duffau-Epstein représentaient notre association.

G.D.E.



La gerbe des Familles de Fusillés et Massacrés.

Paris, métro « Guy Môquet », 28 mai 2010

La RATP avait décidé de rénover la station de métro « Guy Môquet » et d'en profiter pour moderniser la vitrine rendant hommage au jeune résistant fusillé par les nazis à Châteaubriant, le 21 octobre 1941.

Après concertation avec l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé et le Musée de la Résistance Nationale de Champigny,

une vaste fresque a été conçue. Le 28 mai elle est inaugurée sur le quai même de la station « Guy Môquet » en présence d'une foule très nombreuse dont Odette Nilès, Présidente de l'Amicale Châteaubriant – Voves – Rouillé.

L'assistance, au sein de laquelle on remarquait de très nombreux adhérents de notre association, avait tenu à rendre un réel

hommage à Guy Môquet. A l'heure où les conquêtes du Programme du Conseil National de la Résistance sont remises en cause, il est rassurant de voir que certains, dans notre pays, n'oublient pas ce programme novateur auquel nous devons la France d'aujourd'hui.

G. Duffau-Epstein

Haute-Savoie : Des lycéens témoignent



Mesdames Nilès et Bouhours entourées des jeunes et d'enseignants du Lycée hôtelier Savoie-Léman Thonon-les-Bains

Ce lundi 17 mai 2010, dans les restaurants pédagogiques du lycée hôtelier Savoie-Léman à Thonon-les-Bains, aucun atelier de restauration n'eut lieu. En effet, ceux-ci furent remplacés par l'intervention de Mme Odette Nilès, « fiancée de Guy Môquet », ainsi que celle de Mme Bouhours, cousine germaine de Guy.

Pour commencer, nous avons visionné un film retraçant l'épopée résistante de Guy Môquet, ainsi que celle d'Odette Nilès.

Puis nos deux invitées sont intervenues afin de nous apporter de nombreuses précisions et de répondre à nos questions concernant leur témoignage. A la suite de cette conférence, il y eut une cérémonie, ainsi qu'un dépôt de gerbe au pied du mur des Fusillés de notre lycée. Pour terminer, les 8 élèves de première ayant gagné le Concours National de la Résistance et de la Déportation, se sont entretenus avec ces deux témoins de l'Histoire. Nous tenons donc à

remercier Mmes Nilès et Bouhours pour leur intervention, ainsi que Mme et M. Neplaz, pour avoir organisé tout cela, sans oublier M. Capon professeur d'histoire.

Merci pour tout, c'est grâce à des journées comme celle-ci que l'on entretient et fait perdurer le devoir de mémoire !

*Jérémy Trincaz
et Adrien Lavorel
(Élèves de Première,
Lycée Hôtelier Savoie-Léman)*

Calendrier

2 octobre 2010 : Le Ruchard (Indre-et-Loire)

9 octobre : Ivry (Val-de-Marne)

24 octobre : Châteaubriant (Loire-Atlantique)

24 octobre : Belle-Beille (Maine-et-Loire)

24 octobre : Souge (Gironde)

11 décembre : Paris et Caen - Fusillés du 15 décembre 1941

3 février 2011 : Assemblée Générale

Vous êtes en accord avec les buts et l'action de notre association, aidez-nous en souscrivant et en faisant souscrire un abonnement de soutien de 30 euros.

Congrès FNDIRP – Marseille, 18-20 mai 2010 – Impressions

1- Lors du 36^{ème} Congrès de la FNDIRP, le représentant du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants annonça, sans que date soit prise, la prochaine rédaction d'un nouveau décret concernant les orphelins victimes de la barbarie nazie. Le représentant du Préfet des Bouches-du-Rhône salua l'assemblée. Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP, évoquant l'inauguration des récents aménagements muséographiques du Mont-Valérien, informa que les visites du site seront, enfin, ouvertes au public tous les jours (sauf le lundi).

2- Le thème de réflexion proposé cette année (« Solidarité dans les camps : notre survie – Solidarité aujourd'hui : l'avenir du monde ») permit à Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, de rappeler l'histoire de cette organisation, héritière du Secours rouge venu en aide jadis à l'Espagne républicaine. En 1939, le Secours rouge fut dissous et bon nombre de ses responsables et militants furent arrêtés, emprisonnés, déportés ou fusillés. En 1945, l'association renaît sous son nom actuel

et Maître Kaldor en devient président. Avec humour, une formule exprime la conception que le Secours populaire se fait de la solidarité : « Entrée gratuite. Sortie payante. »

3- Observations et réserves furent adressées, par la commission permanente « Histoire », au conservateur du Mémorial de Royallieu, au sujet de l'exposition permanente de cette institution, ainsi qu'aux rédacteurs des livres d'Histoire franco-allemands. Par ailleurs, trois motions traduisent les débats du congrès : - Conscience européenne et relativisation du nazisme (texte intégral ci-dessous). - Enseignement de l'Histoire : « La FNDIRP réaffirme qu'il est indispensable que l'Histoire continue à être enseignée obligatoirement à tous les niveaux de la scolarité ». - Formation d'intervenants : La FNDIRP souhaite que les personnels affectés à l'accueil des publics sur les lieux de mémoire et les mémoriaux, en particulier les jeunes issus de la filière BTS tourisme, option animation et gestion touristiques locales puissent bénéficier, dans le cadre de leur formation ini-

tiale ou continue, de solides notions sur la Seconde guerre mondiale. Elle souhaite que les fondations dédiées à la mémoire de la Résistance, de la Déportation, de l'Internement puissent participer à cette formation sous l'égide de l'Education Nationale.

4- Bien avant l'ouverture de ce Congrès, la question importante et grave agitant les consciences était celle de la cessation d'activité de la FNDIRP. L'assemblée générale de 2011, fixera la date de dissolution de la Fédération. Nous comprenons et partageons l'inquiétude des nombreux congressistes qui s'interrogent encore sur la disparition de la FNDIRP et sur le devenir de ses drapeaux et de son logo. « Le problème n'est pas de savoir, a déclaré R.Créange, si cela nous fait plaisir mais celui d'assurer, dans de bonnes conditions, la poursuite des combats. La Fondation pour la Mémoire de la Déportation est digne d'assumer notre héritage ... La Fédération continuera à vivre au travers de tout l'héritage moral, mémoriel, qu'elle aura, au fil des années, transmis à La Fondation ».

Sylvaine Galéa

« Conscience européenne » et relativisation du nazisme

« La FNDIRP, réunie en congrès, - s'élève solennellement contre la résolution « Conscience européenne et totalitarisme », adoptée le 2 avril 2009, par le Parlement européen. Celle-ci demande que le 23 août soit proclamé « journée européenne du souvenir » dédiée aux « victimes de tous les régimes totalitaires et autoritaires » ; - constate que ce texte, qui n'a fait l'objet d'aucun débat public, constitue une nouvelle étape dans la relativisation du nazisme, intrinsèquement expansionniste, inégalitaire, raciste et criminel ; - estime que l'affirmation selon laquelle « il n'existe pas de récit historique objectif » traduit une confusion entre la relation de faits

historiquement avérés et leur analyse (causalité et conséquences) ; - rappelle que c'est le régime nazi qui déclencha la Seconde Guerre mondiale, annexant l'Autriche, démembrant la Tchécoslovaquie au lendemain des accords de Munich qui lui avaient laissé les mains libres, agressant ensuite la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la France, et d'autres pays européens ; - considère donc comme inacceptable l'assimilation du régime nazi, qui a sévi dans l'Europe entière, avec le stalinisme, ainsi que l'affirmation selon laquelle « du point de vue des victimes, la nature du régime qui les a privées de liberté, torturées ou assassinées, pour

quelque motif que ce soit, ne fait aucune différence » ; cette référence au « point de vue des victimes » ne saurait se substituer à l'analyse historique ; - estime que la légitime condamnation des crimes staliniens, la nécessité d'en étudier les mécanismes historiques et d'en préserver la mémoire dans des lieux et dates spécifiques, ne sauraient conduire à mettre sur le même plan deux régimes dont les principes et finalités affichées étaient radicalement différents ; - regrette que dans certains pays alliés du Reich nazi, aujourd'hui membres de l'Union européenne ou aspirant à la rejoindre, le travail historique n'ait pas été mené sur

➤ leurs complicités, ceci conduisant à des refoulements et occultations persistantes, voire des réhabilitations inacceptables, telles que celles des légions SS lettonnes ou estoniennes, pour ne citer que les pays baltes ;

- s'étonne de l'emploi répété dans ce texte du terme de « réconciliation », sans que ne soit jamais précisé qui il faudrait réconcilier avec qui, et ce d'autant que les nouvelles générations qui constituent aujourd'hui l'essentiel des citoyens européens n'ont nullement pris part aux événements mentionnés ;
- attire l'attention sur le soutien in-

conditionnel apporté à cette résolution par un élu de l'extrême droite française qui qualifia l'antiracisme de « sida mental » et distilla insidieusement le doute sur les chiffres des victimes du nazisme et l'existence des chambres à gaz ;

- appelle les parlementaires européens et français à se préoccuper de l'extrême gravité d'un texte qui fournit une base intellectuelle aux idéologies des néonazis et des fascistes d'aujourd'hui ;

- invite également les historiens, qui se sont à juste titre élevés contre les prétentions des parlements à écrire l'histoire, à experti-

ser le contenu de cette résolution qui, bien qu'elle s'en défende, interprète l'histoire et en appelle à « sa réévaluation complète » ;

- engage tous les citoyens attachés à la construction européenne sur des bases saines, respectueuses des acquis historiques et de la mémoire des victimes du nazisme, à mettre en échec la réécriture de l'histoire et la relativisation du nazisme inscrites dans cette résolution, et ce, par tous les moyens appropriés. »

(Le Patriote Résistant » n°843 – juin 2010)

Concours national de la Résistance et de la Déportation Préfecture de Tulle, 18 juin 2010

Monsieur le Préfet,
Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs...
et Vous, jeunes gens,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous, les lauréats. La mission qui m'incombe appelle votre indulgence et m'impose de ne pas décevoir les acteurs directs de la lutte contre l'Allemagne nazie, certains de ces « **combattants de l'ombre** » sont présents parmi nous.

Le sujet sur lequel vous aviez à plancher cette année avait trait à un fait historique hors du commun. Il émanait d'un homme prestigieux refusant la défaite et appelant tous ceux qui voulaient poursuivre la lutte à le rejoindre à Londres. Cet homme incarnait une autre vision pour la France. Son appel, relayé par la presse, fut suivi. Le 3 août 1940, une affiche placardée sur les murs de Londres fixait l'enjeu du défi. Le général De Gaulle y écrivait : « *Il faut que la France soit présente à la victoire, alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but* ».

Après le désastre de mai/juin 40, la France vaincue (dont les représentants officiels faisaient acte de servilité et de complicité envers l'envahisseur) avait perdu tout cré-

dit extérieur. De son quartier général de Carlton Gardens, multipliant les initiatives, bénéficiant chaque jour de quelques minutes à la BBC, le général De Gaulle parvint à mobiliser un noyau dur de volontaires qui se consolida au fil des mois, malgré les manœuvres tortueuses des vichystes et de certains de nos alliés.

Après l'armistice, rejoindre Londres était risqué, les échecs furent nombreux et dramatiques. Entre 1940 et 1942, environ 3000 combattants français parvinrent à gagner l'Angleterre via la mer, les Pyrénées et l'Espagne, voire le nord de l'Europe. Beaucoup d'autres périrent ou furent capturés, l'ennemi était impitoyable.

Progressivement, les Forces Françaises Libres et la Résistance intérieure prenaient corps. Le ralliement des états de l'empire colonial d'Afrique confortait les effectifs militaires français. Les liaisons s'établissaient et se développaient avec les réseaux de métropole où la Résistance s'organisait et s'intensifiait. Finalement, la volonté du Général pouvait se résumer en ces termes : « *La France combattante entend marcher avec les Alliés, sous la réserve formelle que ses alliés marchent avec elle* ».

Résolu et persuasif, le Général

fit prendre conscience aux Alliés que le destin de la France appartenait à elle seule et, pour affirmer cette souveraineté, le Comité français de Libération nationale, créé à Alger un an auparavant, devint *Gouvernement provisoire de la République Française* le 3 juin 1944. Lors du Débarquement sur les plages de Normandie, le 6 juin 1944, les forces françaises sont engagées, comme en Provence quelque temps plus tard. Elles participeront à la libération de Paris et poursuivront le combat jusqu'au cœur de l'Allemagne vaincue.

Présente au côté des Alliés pour la signature de la capitulation nazie, le 8 mai 1945, la France libérée n'était plus ignorée, elle allait retrouver sa légitimité, sa place dans le concert des nations et obtenir un siège permanent aux Nations unies avec droit de veto.

Telle fut la portée de l'appel à la Résistance lancé par le Général de Gaulle le 18 juin 1940. En signe de reconnaissance, le 17 juin 2005, le manuscrit de l'*Appel du 18 juin* a été inscrit par l'UNESCO au registre « *Mémoire du Monde* » comportant, à cette date, 120 documents dont, pour la France, la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*.

Paul Mons

Barbarie nazie : château d'Habère – Lullin, Noël 1943

Dimanche 27 décembre 2009 : Habère-Lullin, bourg de Haute-Savoie, près de Thonon-les-Bains, se souvient. 17 porte-drapeaux prennent place près du Mémorial pour la commémoration annuelle. La foule, de nombreux élus, des responsables d'associations d'Anciens Combattants et de Mémoire, des élèves du collège voisin se recueillent auprès des familles. Les regards effleurent la liste des 31 martyrs de la nuit tragique du 25 décembre 1943. Le plus jeune a 16 ans, le plus âgé 53. Résistant-déporté, Joachim Cottet a témoigné dans un livre de la folie meurtrière qui s'empare de la « soldatesque ennemie ». Ces jeunes ont été dénoncés comme réfractaires au STO (Service du travail obligatoire). Ce soir-là, ils sont venus danser... 22 sont abattus à

bout portant puis arrosés d'essence. Ils vont brûler dans la bâtisse incendiée. Deux d'entre eux tentent de fuir par la fenêtre, ils sont exécutés à leur tour. Le fromager du village tombe sous les balles, sur le seuil de sa porte. Son fils de 17 ans meurt dans le brasier avec ses compagnons. Huit de leurs camarades sont déportés. Deux retrouveront la liberté et connaîtront la victoire sur la bête immonde. Des collégiens ont l'honneur de décliner les noms de ces martyrs en déposant une rose blanche à l'appel de chacun. Monsieur Charnot, président de l'ANACR, rend hommage à toutes ces victimes et félicite le collège qui entreprend un audacieux travail de mémoire sur « La Résistance en Vallée Verte ». Madame le maire, Marielle Duret, s'adresse en parti-

culier à la jeunesse pour appeler à la tolérance, avec la perspective de construire un monde fraternel. La cérémonie se termine à la salle communale par le traditionnel verre de l'amitié, moment convivial apprécié après une commémoration empreinte d'intense émotion.

Jacqueline Néplaz – Bouvet

Empruntés au « Mémorial de la Résistance en Haute-Savoie », édité par l'ANACR, voici les noms des 25 Patriotes massacrés par les nazis le 25 décembre 1943, suivis de ceux des 6 Déportés morts dans les Camps :

Massacrés : Bouvet Robert, 20 ans – Brand André, 19 ans – Béchet Roger, 23 ans – Chatel Marcel, 20 ans – Comte Albert, 20 ans – Conter Nicolas, 19 ans – Derippe Jean, 20 ans – Duret Georges, 19 ans – Duret Edmond, 17 ans – Duret Eugène, 53 ans – Devigny Raymond, 21 ans – Félisaz Henri, 29 ans – Calvin Léon, 16 ans – Gouget Léon, 30 ans – Lemaire Charles, 21 ans – Mamet René, 21 ans – Monjournal Joseph, 21 ans – Mouthon René, 20 ans – Maréchal Lucien, 20 ans – Mulhauser Georges, 22 ans – Pécelet Henri, 22 ans – Peillex Henri, 22 ans – Pittet André, 24 ans – Planche Georges, 22 ans – Sage Jean, 21 ans.

Déportés : Devigny René, 20 ans – Félisaz François, 20 ans – Glatigny Lucien, 20 ans – Peillex Joseph, 27 ans – Fontaine Eugène, 23 ans – Sauthier Louis, 23 ans.



Le monument d'Habère-Lullin érigé sur l'emplacement du château incendié témoigne.

Les Otages fusillés le 15 décembre 1941

Une ordonnance du 5 décembre 1941 (affichée le 14 sur les murs de Paris) prévoit : l'exécution de 100 otages ayant eu « des rapports certains avec les auteurs des attentats », une amende d'un milliard de francs arrachée à la population juive de Paris et la déportation « à l'Est » de 1000 Juifs et 500 jeunes communistes.

Le 15 décembre, 95 otages sont fusillés : 69 au Mont-Valérien, 13 à Caen, 9 à Chateaubriant, 4 à Fontevraud.

La décision de fusiller 100 otages est prise à Berlin. Les directives sont appliquées en France occupée par Otto von Stülpnagel et ses adjoints Speidel (commandant de l'OTAN en 1957 !) et Schmidt, à partir de listes d'internés et de condamnés : leurs listes ... et celles de l'Etat français de Vichy. Le choix se porte sur des communistes français détenus (centrales, prisons, camps d'internement) et des communistes juifs (camp

de Drancy). Presque tous, même ceux qui sont fusillés en province, ont été arrêtés dans la région parisienne. La classification de 87 d'entre eux comme communistes est avérée par leur participation ou leur soutien à des actions de la Résistance. Parmi les autres otages, figure un dirigeant trotskiste. Exceptionnellement, aucun gaulliste n'est sur la liste.

Les otages de nationalité française viennent en majorité de la répression anti-communiste de Vichy. Une trentaine sont déjà condamnés, dont 18 par les Sections spéciales et 5 par des tribunaux militaires allemands. Mis à part 2, condamnés à mort par les Allemands, les autres purgent des peines de prison ou de travaux forcés (de 2 ans ... à la perpétuité). Les « sans condamnation » sont en prison ou camp d'internement. Les otages juifs viennent de Drancy.

Au cours du premier semestre 41, la distribution de tracts et la réorganisation du parti clandestin caractérisent la Résistance communiste. Au-delà des dirigeants connus, Gabriel Péri et Lucien Sampaix, il y a de nombreux responsables de niveaux intermédiaires comme Elie Britan, Wolf Burstyn, François Carcedo, Marcel Fezandelle, François Langouet, Robert Moussu. Il y a aussi des élus comme Joseph Darriet ou Daniel Perdrige. Beaucoup d'autres dont les fonctions ne sont pas précisées ou inconnues font partie de cette catégorie.

Les exécutions du 15 décembre marquent plusieurs tournants dans la politique des otages, fin 41 : présence des juifs de Drancy ; introduction de la déportation politique et raciale comme mode de représailles ; dérogation aux principes antérieurs de ne prendre que des Français, ceux de Drancy sont polonais, russes, soviétiques, roumains, libanais. Le motif des fusillades s'élargit à des actions n'ayant pas entraîné la mort de soldats allemands.

Ces exécutions galvanisent la Résistance, contrairement aux prévisions nazies. Ainsi à Caen, dans les jours qui suivent les fusillades, les tombes anonymes et dispersées dans deux cimetières sont fleuries. Et le Parti communiste engage une campagne d'adhésions baptisée « Sampaix et Péri ».

Le régime de Vichy, responsable avec les nazis, même s'il a officiellement refusé de fournir une liste (ce qu'il avait fait en octobre 41) hésite, comme les Allemands. La synthèse du rapport des préfets de zone occupée précise (janvier 42) : « Il faut... signaler l'effet déplorable que provoquent, dans toutes les fractions de la population, les exécutions d'otages. Ces otages, même lorsqu'ils sont pour des raisons de moralité peu dignes d'estime, font figure de martyrs et cet état de fait rend de plus en plus difficile l'action répressive normale ».

Côté Wehrmacht, le 15 janvier 42, Stülpnagel dénombre 68 attentats ou agressions dont les coupables, pour 22, sont connus. Il constate que les exécutions massives renforcent la haine de l'Allemagne et du gouvernement de Vichy et ne veut plus d'exécutions décidées à Berlin sans considération de la situation en France. Il préconise de continuer d'arrêter les communistes connus (particulièrement les jeunes), de transférer en Allemagne ou « à l'Est » les communistes et les juifs déjà internés. Il demande de décider lui-même les exécutions quand il y a eu morts ou sabotages importants, en laissant du temps pour rechercher les coupables. Si la situation s'aggrave, il ne renonce pas aux exécutions massives et les ordonnera lui-même.

Profil des 95 otages

- 79 proviennent de la région parisienne
- les 4 plus jeunes ont 20 ans, le plus âgé 59
- en général ils sont mariés, pères de 1 à 10 enfants
- 6 nationalités - Plus de 50 professions représentées dont 75% d'ouvriers (confection : 31% - bâtiment : 14% - métallurgie : 11% - agroalimentaire : 9%...)

Motifs d'arrestations d'après les fiches de police françaises et allemandes

- communistes : 87 (dont 45 juifs... et 3 « raciaux ? »)
- autres juifs : 3 (2 « raflés » - 1 « racial »)
- propos défaitistes, aides à la désertion : 3 (dont 2 juifs allemands « sans doute communistes »)
- inconnus et autres : 2

Activités résistantes des communistes

- distribution de tracts, propagande : 19 otages concernés
- appartenance au Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France (FN) et aux Francs-tireurs et partisans (FTP) : 8, dont 1 pour attentat
- activité clandestine, appartenance à des organisations illégales : 10, dont 2 fichés comme « responsables »
- infraction au décret du 26/09/39 : 2
- élus : 3 (un député, un maire, un conseiller municipal ... ex-communiste)
- citoyens soviétiques : 2
- sans précision : 39 autres otages (dont 31 juifs communistes)

Ces demandes ne sont pas prises en considération. En février, Stülpnagel dépressif demande à être démis de ses fonctions. Son cousin Karl-Heinrich le remplace. Moins massives mais plus nombreuses, les repréailles continuent : 300 fusillés, de janvier à juin 42, quand la Sipo-Sd remplace la Wehrmacht.

Nombre d'idées reçues sont réfutées par l'étude des fusillades du 15 décembre 1941, notamment les affirmations que de nombreux otages sont pris au hasard, raflés avec de nombreux droits communs et des juifs non politisés. Ces exécutions massives concernent particulièrement, mais pas uniquement, des communistes français et juifs. Elles marquent un tournant dans la répression et expriment la prise de conscience par Vichy et les nazis de leur caractère « contre productif ». De nombreux Français perdent alors leurs illusions sur le régime de Vichy et son hôte-occupant.

Ces fusillades donnent un nouvel élan à la Résistance.

(Informations rassemblées par Jean Darracq)

Références: Liste des otages, dans notre N°233 - «Les Fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944) », par J-P Besse et T. Pouty (Edition de l'Atelier) - « Le Livre des otages » par S. Klarsfeld (Éditeurs français réunis) – Base de données T. Pouty...



Les Jours heureux

En décembre 1944, lorsque notre bulletin « *Châteaubriant* » se met en place, la Libération est en marche et l'utopie d'un monde pacifique, juste et fraternel anime nombre de cœurs. Dans notre pays, ce formidable espoir a pris la forme d'une publication lumineuse publiée dans la clandestinité : « *LES JOURS HEUREUX* ». C'était simple et poétique ; un peu trop peut-être, au point que ce texte fondateur et révolutionnaire a marqué les mémoires grâce à son sous-titre : « *Programme du Conseil national de la Résistance (CNR)* ».

Nos lecteurs savent que nous nous référons en permanence au contenu de ce *Programme* bafoué, laminé ou ignoré par les pouvoirs successivement mis à la tête de l'état. En mars 2010, les Editions de la Découverte ont remis le texte d'origine sur le marché, complété par une dizaine d'études fort éclairantes « *expliquant d'abord comment il fut conçu puis mis en œuvre après la Libération. Puis comment dès les années 1990, mais surtout depuis la présidence de Nicolas Sarkozy, cet édifice a fait l'objet d'une démolition en règle* ».

Cette publication a été initiée par une association, « *Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui* », née dans le cadre des rassemblements citoyens des Glières entre 2007 et 2010. « *Parrainée par l'ancien résistant et ambassadeur de France Stéphane Hessel, ainsi que par l'ancien résistant Raymond Aubrac et l'écrivain John Berger, elle appelle citoyens, élus et*

gouvernants à agir selon les principes du Conseil national de la Résistance, fondés sur la solidarité, l'entraide et la réussite de tous. Les contributeurs de ce livre, coordonné par Jean-Luc Porquet, journaliste au Canard enchaîné, sont Emmanuelle Heidsieck, Martine Orange, François Ruffin et Olivier Vallade. »

Le texte du « *Programme* » est d'une concision exemplaire : 27 pages seulement dans cette édition. Quant aux analyses proposées, rigoureuses, précises et historiquement étayées, elles ne dédaignent pas le ton polémique et ferme très ouvertement affiché par le titre complet de l'ouvrage : « *LES JOURS HEUREUX, le Programme du Conseil national de la Résistance de mars 1944 : comment il a été écrit et mis en œuvre, et comment Sarkozy accélère sa démolition* »... 150 pages d'analyses à lire et méditer pour (selon votre choix) entrer ou non en résistance.

J.C.

« *LES JOURS HEUREUX...* » - Editions de La Découverte -9 bis, rue Abel Hovelacque -75013 Paris - 14 €

Site internet de l'association : www.citoyens-resistants.fr

Walter, Retour en Résistance, film de Gilles Perret discrètement sorti en salles le 9 novembre 2009, se fait l'écho de ce livre. Pour se le procurer, renseignements par internet : www.walterretourenresistance.com